Bonjour les cousins

JUIN 2019

Bulletin annuel de l'Association Familiale Géneau de Lamarlière / Calais

A découvrir à l'intérieur...

p.24 :

Archives de pierre...

p.28/29:

Deux nouveaux membres au bureau de l'association

et bien plus encore...

www.bonjourlescousins.info

Editorial

Lors de la dernière réunion des correspondants de branche, nous nous sommes fait la réflexion que depuis que nous n'avons plus le mot de l'animateur spirituel, il nous manquait un article qui éclaire le sens de notre bulletin. Nous tentons donc aujourd'hui d'inaugurer cet éditorial... mais finalement c'est quoi un éditorial ? Ça n'est pas un mot du président bis. Ça n'est pas un billet d'humeur. J'avoue que je ne sais pas bien alors je vais tenter une synthèse de ce numéro.

Car enfin, pourquoi nous efforçons-nous de faire paraître annuellement cette revue si ça n'est pour continuer de faire vivre l'esprit de famille ? Mais quel peut bien être l'esprit de notre famille aujourd'hui ?
C'est tout d'abord une famille solidement inscrite dans son histoire. Nous sommes en effet certains que pour bien se construire il faut connaître ses racines. Voilà pourquoi vous y trouverez, encore et toujours, des articles sur les vies de nos ancêtres et leur mémoire.

Mais attention à ne pas nous complaire dans la nostalgie. Alors nous donnons de la place à des témoignages divers qui illustrent comment, à travers des événements malheureux ou heureux, nous vivons pleinement nos vies d'aujourd'hui.
L'association reste fidèle à ses valeurs, voilà pourquoi nous mettons en valeur quelques engagements de cousins qui se donnent aux autres ou qui œuvrent pour préserver notre culture ou notre environnement.

Vous y trouverez aussi des articles sur la vie de votre association, la vie de l'association « centrale » (le bureau, l'AG, etc.) mais aussi et surtout la vie des rameaux car tout l'enjeu de notre travail est de vous donner l'envie de faire vivre votre rameau.
Nous consacrons encore quelques pages à la façon dont l'association utilise internet et à la question de la Règlementation Générale de Protection des Données. Sur ce dernier point, j'aimerais vous faire profiter d'une réflexion qui nous est soumise par Vincent Calais, avocat retraité, qui nous invite évidemment à nous mettre en conformité avec la loi mais qui observe qu'il s'agit là d'une loi qui conforte les libertés individuelles. Or défendre la primauté de l'individu cela ne s'oppose-t-il pas à l'idée de la défense de la famille ? En tous cas, là, s'agissant de la RGPD, c'est bien le cas…

Ainsi dans cette revue nous vous parlons de votre association, de ses rameaux, de la mémoire familiale, des engagements de ses membres respectueux de nos valeurs et aussi de nos vies actuelles car le but de l'association est là aussi : montrer comment nos familles sont bien inscrites dans l'aujourd'hui de nos vies modernes, combien elles sont vivantes !

Hervé SERGEANT
716/D2 - Rameau 44

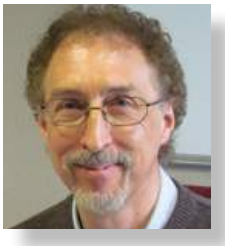

Le mot du Président

Vous le verrez en parcourant ces pages, le principal objet de préoccupation de notre association en ce moment est de nous rendre conformes à la loi et plus particulièrement à la Règlementation Générale de Protection des Données. Je vous invite donc à nous renvoyer les fiches que vous avez reçues, en lisant attentivement l'article sur ce sujet, vous en comprendrez toute l'importance. Si vous ne jouez pas le jeu, l'association risque de perdre une grande partie de son véritable trésor : notre fichier de cousins.

Il y a trois ans, lors de l'AG 2016 nous sommes passés à un cheveu de l'arrêt de l'association, grâce à une belle mobilisation c'est le contraire qui s'est produit : une redynamisation du bureau. J'espère que notre opération « RGPD » se transformera elle aussi en une opération de renouveau de notre fichier et sera l'occasion de compter de nouveaux adhérents (et pourquoi pas de nouveaux cotisants).

Il me semble l'avoir déjà exprimé : je suis un président heureux d'animer l'équipe du bureau si dynamique, et qui vient d'ailleurs de se renforcer de deux nouveaux membres, et d'animer une association dont les membres ont toujours autant de plaisir à se retrouver comme cela a été le cas le 9 mars dernier à Audinghen pour l'Assemblée Générale et les animations organisées le matin.

Donc votre association se porte bien, mais il reste toujours et encore, la question des rameaux qu'il vous appartient de faire vivre. Pas de secret, il faut que quelques-uns s'y consacrent un peu. Si vous acceptez d'être de ceux-là, sachez que l'association est là pour vous y aider.

Hervé SERGEANT
716/D2 - Rameau 44

Le mot du Trésorier

La situation financière de l'association est stable depuis maintenant quelques années. Il nous faut être extrêmement vigilants sur les dépenses pour que les comptes soient équilibrés grâce aux cotisations de l'année et les régularisations. S'il y a un très petit surplus, il vient des quelques « dons » ou des « arrondis » de cotisations (par exemple 15 € au lieu de 12 €).

Notre situation financière va donc nous permettre de lancer l'opération « RGPD ». Grâce aux économies faites pendant plusieurs années, nous pouvons mener une telle opération visant à mettre l'association familiale en conformité avec cette nouvelle loi. C'est le revers de la médaille des nouvelles technologies ! Pour protéger les données personnelles de ses membres, l'association va donc revoir ses procédures en espérant que cela n'aboutira pas à un « monstre » ou à l'inverse à la vider de sa substance...
Par contre, vos données personnelles sont-elles mieux protégées par les GAFA ? Nos ancêtres étaient loin de penser qu'un jour on en viendrait à protéger les données personnelles de chacun d'entre nous. Si de nouvelles lois apparaissent, l'esprit de famille se perpétue et reste le lien entre les générations.

Vous voyez donc que vos cotisations sont plus que jamais nécessaires et démontrent que notre association familiale ne se résume pas à des listings, fichiers...

Comme les années précédentes, vous pouvez vous régler votre cotisation par la billetterie en ligne sur le site : www.bonjourlescousins.info

Le mieux est encore de passer par votre correspondant de rameau, sachant que les règlements individuels par chèque sont aussi les bienvenus !

Une idée : et si vous profitiez du renvoi de votre fiche de renseignement « RGPD » pour y glisser votre cotisation 2019 ?

Bon été 2019.

Marc-Paul DE LAMARLIERE
Rameau 32 - 533/D1

Lire l'évangile en maison

Connaissez-vous les Maisons d'Evangile ? Peut-être votre maison en accueille-t-elle une ou peut-être y en a-t-il près de chez vous ? Mais, me direz-vous, qu'est-ce qu'une Maison d'Evangile ?

Le principe est simple : six à dix personnes prennent l'initiative de se retrouver chez l'une ou l'autre, pendant une heure et demie, tous les deux mois environ, pour lire en continu un livre de la Bible. Depuis 2008, les chrétiens du diocèse d'Arras entendent, chaque année, l'appel de leur évêque, à prendre l'initiative d'inviter des amis, des voisins, même s'ils ne fréquentent pas habituellement l'Eglise ; c'est ainsi que plus de 1 000 Maisons d'Evangile ont vu le jour.

Je peux témoigner que la lecture en continu d'un Evangile ou d'un autre livre de la Bible est source d'étonnement car on ne connaît souvent que quelques courts passages. La parole de l'autre me surprend parfois, me provoque à lire ce qui est vraiment écrit dans le texte. Comme le nombre de participants est restreint et qu'un climat d'amitié existe, chacun ose prendre la parole sans peur d'être jugé. Le but n'est pas d'acquérir toute la connaissance possible sur le texte mais d'accueillir une vraiment Bonne Nouvelle pour notre existence. Ce qui se passe dans une Maison d'Evangile est donc passionnant !

Les Maisons d'Evangile ne sont pas livrées à elles-mêmes : un livret et des fiches guident la démarche.
Ces documents sont disponibles sur le site :
http://arras.catholique.fr/maisonsdevangile

Les questions qui se posent lors de la lecture peuvent être envoyées via ce site.

Bénédicte BODART
588/D7 - Rameau 35

APPEL À CONTRIBUTIONS POUR ARTICLES

Cette revue est la vôtre, nous sommes très demandeurs de vos articles : en une vingtaine de lignes, racontez-nous un évènement familial, heureux ou pas, ou un souvenir du passé familial.
Ajoutez-y au moins une photo et cela fera un article sympathique.
Notre but : donner à tous le visage d'une famille fière de ses racines et vivante aujourd'hui !

L'Assemblée Générale 2019 : que des bons souvenirs !

Dans la vie d'un président d'association tout n'est pas toujours rose et violette, mais le samedi 9 mars, à Audinghen, vous pouviez rencontrer un président heureux !

En effet, depuis un moment, tout le bureau recherche des façons de rendre attrayante l'Assemblée Générale. Nous avons eu l'idée de faire l'AG sur la côte boulonnaise précédée d'animations le matin et une auberge espagnole le midi. Et bien nous en a pris car nous ne nous attendions pas à rencontrer un tel succès.
En effet c'est plus d'une soixantaine de cousins qui sont venus nous rejoindre sur la journée (matin ou après-midi) et tous ont été enchantés de ces bons moments passés à se retrouver ainsi en famille.

Voici, en photos, les bons souvenirs de cette journée.

Un groupe, celui des plus courageux, mené par Philippe DUSSOSSOY, a choisi la marche le long du sentier côtier qui va d'Audinghen à Tardinghen.
Le soleil nous a récompensés de ses rayons sur la route du retour nous offrant un superbe paysage !

Un groupe a suivi Jacques DELATTRE et Marc-Paul DE LAMARLIERE qui les a emmenés respectivement à la Maison des 2 Caps et dans l'Eglise contemporaine d'Audinghen, visite guidée par Marc-Paul.

L'auberge espagnole a permis de bons moments de convivialité.

A noter qu'un groupe est allé au cimetière de Wimille mais ce sujet fait l'objet d'un autre article.

Enfin, l'Assemblée Générale menée de façon enlevée mais constructive a surtout été consacrée à la question de la RGPD.
Elle s'est terminée par l'appel à candidature pour le bureau et Vincent CALAIS et Nicole CALAIS nous y ont rejoint, bravo à eux !

Hervé SERGEANT
716/D2 - Rameau 44

QUELLE RÉGION VEUT ACCUEILLIR L'ASSOCIATION ?

Toujours dans l'idée de soutenir l'animation des branches, nous proposons toujours de tenir une réunion de correspondants ou une AG décentralisée. Toutefois, il faut que notre proposition rencontre une demande de cousins. Or à ce jour, nous n'avons aucune manifestation d'intérêt pour notre suggestion... Sachez toutefois qu'elle est toujours valable et que nous attendons votre contact !

Hospitalité de Lourdes : écoute et partage dans la joie

Hospitalière à Lourdes auprès des pèlerins malades depuis 1995, c'est chaque année que j'ouvre cette parenthèse de la vie quotidienne.

Tout ce monde, de tous horizons, de tous milieux, se retrouve à Lourdes dans un même élan de Foi et d'Espérance. En tant qu'hospitalière du diocèse d'Arras, c'est avec nos frères malades ou handicapés que nous vivons le pèlerinage en nous mettant à leur service, en leur apportant notre aide, mais combien plus ils nous apportent !

Leur démarche de foi et d'humilité nous impressionne et permet de relativiser ce qui prend trop d'importance dans notre vie…

A Lourdes, nous sommes tous au même rythme, valides ou non, et de ce fait on se rencontre, on se parle, on s'écoute, dans une ambiance de bonne humeur et de bienveillance.
Ce temps de pèlerinage dans l'Hospitalité dont les membres forment une grande famille est pour moi une pause nécessaire.

Quelle joie de se retrouver et aussi de pouvoir emmener mes petits-enfants par exemple l'année de leur première communion !
Lourdes, c'est aussi une semaine de mon temps au service du sanctuaire qui a besoin de bénévoles pour mieux accueillir les pèlerins et les malades de tous les pays.

Ce service peut se faire à la grotte, aux piscines, dans les sacristies ; en gare et à l'aéroport pour l'arrivée et le départ des malades. Les petites mains sont aussi indispensables pour le fleurissement, la vaisselle, le nettoyage, le repassage, le service des objets trouvés, le service des réparations, etc…

En ce « Lieu béni », que de bons moments partagés sous la protection de la Vierge Marie !

Anne CHATEL
628/D2 - Rameau 37

Un jeune cousin à Roland GARROS

Au cours de l'année 2018, j'ai été sélectionné pour être ramasseur de balles pour Roland Garros, le Rolex Paris Masters et aussi pour 2 rencontres de coupe Davis (demi-finale et finale).

Au début, nous sommes 5 000 à venir de toute la France mais aussi des Antilles, de la Réunion ou encore de pays étrangers comme la Chine ou l'Australie.
J'ai décidé de m'inscrire aux premières journées de sélections car un proche de mon club de tennis (Boulogne-sur-Mer) avait fait cette expérience et m'avait dit que c'était une aventure exceptionnelle et très enrichissante.

J'ai ensuite été sélectionné à un stage de formation de 5 jours où les encadrants nous expliquent les habitudes des différents joueurs, le nombre de balles mais aussi les techniques de ramassage.
Après évaluations à la fin du stage, ils en gardent 250 pour Roland Garros. Au fil de l'année, l'organisation de la FFT envoie des mails aux meilleurs ramasseurs pour participer à des rencontres de coupe Davis ou encore à d'autres tournois comme Bercy. Le fait de côtoyer les joueurs au plus près m'a laissé des souvenirs impérissables.
J'ai eu la chance de ramasser les balles de joueurs comme Novak Djokovic, Rafaël Nadal ou encore Roger Federer qui reste mon meilleur souvenir de l'année.

L'ambiance qui m'a le plus marqué était lors de la finale de la coupe Davis. En effet, le stade Pierre Mauroy était plein et le public très enthousiaste. Cela reste une expérience hallucinante où j'ai tissé des liens très forts avec de nombreux jeunes.

Antoine MAILLARD (petit -fils de Christine MAILLARD)
576/E2/F3 - Rameau 34

L'évolution démographique de l'association

En 1893, l'Abbé Félix de Lamarlière proposait à ses 28 cousins germains, Calais et Géneau de Lamarlière, l'association familiale qui nous réunit encore aujourd'hui.
Rémy Calais, qui préside au fichier généalogique, nous dit qu'à ce jour nous sommes 4 998 cousins vivants, descendant du mariage Géneau de Lamarlière -Maillard de 1813. Ajoutons à ce nombre 1 921 conjoints, nous arrivons à 6 919 membres dans notre association. Etonnant, n'est-ce-pas, comme aurait dit Desproges !
Vous savez que nous avons chacun un code familial indiquant, par une lettre majuscule, la génération à laquelle nous appartenons (A pour les enfants des têtes de Branches, B pour les têtes de Rameaux, puis C, D, E, et F et G qui ne sont pas encore tous nés). Augustin et Elisabeth ont eu, depuis 1813, 5 589 descendants dont 591 sont morts à ce jour, restent donc les 4 998 vivants répartis comme suit selon les générations : C (34) - D (829) - E (1949) - F (2048) et G (138). Ils constituent 1 828 familles ayant en moyenne 2,4 enfants par famille.
Voilà pour la photographie actuelle !
Nous pouvons nous poser la question : que sera-t-elle dans 1 ou 2 générations ? Pourquoi se la poser ? Peut-être pour commencer à réfléchir aux orientations que devrait prendre notre Association en vue de son existence future. Le coefficient multiplicateur entre générations a été environ de 3 jusqu'à la génération D, puis 2 entre D et E, peut-être moins entre E et F

Projetons-nous en 2050, c'est à dire une bonne génération plus tard et prenons un coefficient modeste de 1,5 de E à F et de F à G, associé à un vieillissement probable de la population, nous pourrions être 10 000 cousins vivants, ajoutons-leur 5 000 conjoints et nous voilà une association de 15 000 membres ! Je n'ose imaginer la suite, pourtant pas si lointaine, de cette progression géométrique... et surtout son incidence sur le fonctionnement de l'association !

Vous comprenez pourquoi le Bureau insiste depuis plusieurs années sur la décentralisation en Rameaux. Ce fut encore le cas lors de notre AG d'Audinghen le 9 mars dernier où furent présentés 3 exemples de vies de rameaux :

- Le groupe Frécambaut (r. 54) , env. 40 foyers, qui édite un bulletin et se réunit presqu'au complet tous les ans dans une ferme de la famille dans l'Yonne (barbecue, animations diverses, …) et ils y prennent grand plaisir, nous dit l'un d'entre eux, Yves de Lamarlière, qui a fait le déplacement à Audinghen. Sans offenser leur modestie, ce groupe est le modèle du genre, appliquant très naturellement, dans son autonomie, la décentralisation souhaitée lors de l'AG de 2016.

- Les rameaux 27 et 28 : leur correspondant, Xavier Géneau de

Lamarlière, infatigable pourvoyeur des 2 groupes Facebook (le 27-28 et le GdL-Calais) inaugure une forme très efficace et moderne de relation entre cousins proches, germains et issus de germains. Groupe non constitué mais qui vit ainsi de façon originale.

- Le groupe Nielles (r. 4-7-9) : subdivision déjà très nombreuse de l'Association (plus de 160 foyers), après plusieurs grands rassemblements déjà anciens, vit essentiellement autour de sa publication (Echo-Nielles). A l'image de la croissance de notre Association, le groupe Nielles devra peut-être aussi se diviser un jour, pour maintenir un réel intérêt de proximité.

Il est probable qu'à l'avenir tous les rameaux ne s'organiseront pas de façon autonome, faute de trouver les ouvriers un peu passionnés propres à leur donner vie. A l'impossible nul n'est tenu ! L'important est que notre Association GdL-Calais, au travers notamment de son bulletin Bonjour les Cousins, maintienne ce lien entre toutes ses composantes, tant qu'il y a des rédacteurs et un peu de finances pour le faire…

Michel CALAIS
185/D4 (Groupe Nielles) - Rameau 34

Des nouvelles du rameau 49
(Maurice MUCHERY et Madeleine LOIRE)

Le 14 juillet 2018 à Pitgam

Depuis 1955, afin d'intégrer les jeunes générations, une famille du rameau organise à tour de rôle en juillet un repas des cousins dans une auberge de pays, un pique-nique, un barbecue, ou le partage d'une pizza.
Puis en novembre, les cousins passionnés de biodiversité sauvage se retrouvent autour d'une table près du feu de bois au chalet d'Escœuilles où d'ailleurs, de nombreux autres rameaux y sont représentés, les rameaux 9, 36, 47…

Thérèse DUSSOSSOY-MUCHERY
765/C4 - Rameau 49

120 ans de chevaux boulonnais dans la famille CALAIS

Le bronze figurant à droite de ce texte a toute une histoire que nous avons plaisir à vous conter. Il est écrit sur son socle qu'il a été décerné à M. Calais comme prix d'ensemble pour la présentation de ses chevaux boulonnais au concours de 1872 organisé par la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer.

A cette date-là, il ne pouvait s'agir que de Louis Calais, le mari de Félicité GdL. Louis Calais est mort à Guînes chez son fils Eugène où ce bronze est resté, pour revenir ensuite à Auguste, fils d'Eugène, puis au Dr Roger Calais son fils.

Quand Louis Calais reçoit ce prix en 1872, il est à Fréthun depuis 2 ans mais il a laissé au Lucquet son fils Léonard (21 ans) et sans doute une partie de son élevage de Boulonnais déjà réputé (il avait obtenu un 1er prix au concours de Wimille en 1852 avec un étalon gris clair, à l'époque où les Boulonnais étaient bais ou noirs) ce qui explique sa présentation à Boulogne, proche du Lucquet. Tient-il cette passion de la famille de sa mère, Catherine Verlingue, qui avait cultivé à Beuvrequen, berceau de la race ?

Deux de ses fils auront le « virus » du cheval Boulonnais : Léonard (1851-1929) au Lucquet et Auguste (1854-1907) à Nielles-lès-Calais, qui rivaliseront dans les concours.
C'est Auguste qui montera au pinacle l'élevage familial, suivi par ses deux fils Jules et Fernand. Avec Gérard Calais, le fils de Jules, les étalons et les juments de la Tour de Nielles collectionnent les prix dans les concours locaux et nationaux, les étalons Fréthun ou Qu'en dites-vous sont à la tête de longues lignées.

En discret hommage à Alain CALAIS qui nous a quittés en janvier dernier

Les plus anciens d'entre nous se souviennent des présentations de Boulonnais aux concours de Marquise, Wimereux ou Le Touquet, Gérard puis son fils Alain emmenant au grand trot ces colosses de marbre blanc.
La motorisation des années 50 et 60 a poussé aux écuries les attelées de Boulonnais, seuls quelques rares passionnés continuent leur histoire.

Michel CALAIS
Rameau 9 - 185/D4

Retour sur des cousinades

Les occasions de se retrouver entre nous, sœurs, beaux-frères, nièces, neveux, et petits-enfants se font rares... Nous avions pour autant organisé quelques rencontres conviviales au cours des dernières années. Nous avons souhaité renouveler ces retrouvailles en 2018, en espérant réunir le maximum de participants.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés au mois d'octobre, le temps d'un week-end, dans un gîte de groupe près de Boulogne sur Mer. L'endroit était idéal car il permettait à tous, petits et grands, de se divertir et de pratiquer diverses activités (jeux de plein air, atelier décoration pour les enfants, promenades...).

Une animation centrale dans l'esprit « Olympiades » était prévue : des équipes intergénérationnelles ont été formées et chacune d'elle devait défendre ses couleurs... Certaines épreuves avaient un caractère récréatif (pétanque, tir à l'arc), d'autres faisaient davantage appel à l'adresse ou à la réflexion (quizz, devinettes, jeux d'adresse et d'équilibre), d'autres encore se rapportaient aux souvenirs de famille redécouverts à cette occasion.

Bref, que du bonheur ! Ces deux jours passés sous le soleil, dans la bonne humeur, en toute simplicité et en dehors de notre cadre habituel, nous ont semblé bien trop courts... Chaque famille est repartie avec des souvenirs plein la tête et avec la ferme intention de renouveler ces « cousinades » dès que possible !

Christine et Patrick SOUZA-LELONG
377/D8 - Rameau 17

Participants à la cousinade 2018

La permaculture :
un vivier d'initiatives et de «vivre ensemble»

« Il est important d'assimiler un vieil enseignement, présent dans diverses traditions religieuses, et aussi dans la bible. Il s'agit de la conviction que «moins est plus». La spiritualité chrétienne propose une croissance par la sobriété et une capacité de jouir avec peu. C'est un retour à la simplicité qui nous permet d'apprécier ce qui est petit, sans nous attacher à ce que nous avons, ni nous attrister de ce que nous ne possédons pas. » Pape François - « Laudato Si »

Il est urgent de sauvegarder notre maison commune. Nous sommes invités à changer nos modes de vie, de consommation, à convertir notre cœur et nos comportements à partir de la vision chrétienne de l'écologie :

- par une consommation responsable
- en savourant les vraies rencontres et en créant du lien.

La permaculture vient illustrer ce changement écologique. Elle porte un regard global sur tout l'environnement et déborde largement du cadre de l'agriculture, incluant tous les aspects de la vie courante. Tout est relié : nutrition, santé, habitat, écologie, artisanat, économie, société, communication, transport. La permaculture nous invite à observer la nature, à comprendre comment elle fonctionne et à jardiner avec elle en profitant de sa force plutôt que de vouloir la dominer. La permaculture est donc une philosophie qui se base sur trois piliers : le soin de la terre, le soin aux personnes, le partage équitable des ressources.

Un peu partout, des habitants se mettent en route pour sauvegarder notre maison commune, modifier leur façon de consommer, créer plus de liens, développer la solidarité.

Cette année, par exemple, dans notre village au cœur de la Pévèle, dix familles (d'âges et de sensibilités différents) ont réuni leurs motivations autour d'un jardin partagé.
A notre grande surprise, le « vivre ensemble » a ouvert le champ des possibles, chacune et chacun grâce à sa créativité : échanges de savoir-faire au potager, apéritifs, goûters, musique etc. mais la rencontre et la confiance tissée entre nous créent une complicité jusqu'à prendre soin de l'autre… Vous n'imaginez pas le plaisir que nous avons à nous retrouver le samedi après-midi et le dimanche matin !!!
Aujourd'hui, de nombreux projets émergent : S.E.L. (services d'échanges locaux), repair'café, ressourceries, collectifs zéro déchet, jardins (partagés, familiaux, de cocagne, les incroyables comestibles) ….

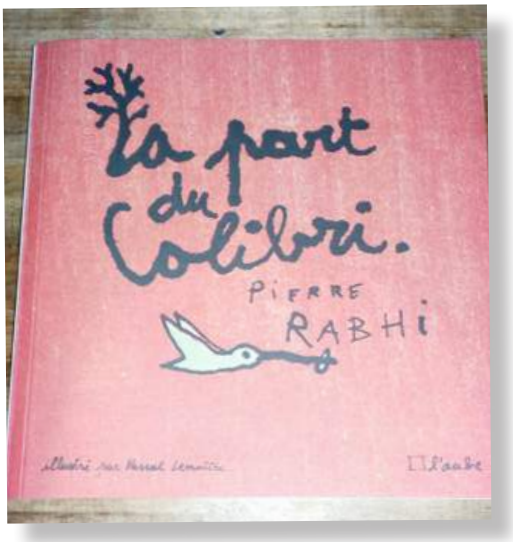

En dehors des grandes décisions politiques que les Etats doivent prendre, il nous appartient également, à titre individuel de faire tout ce que nous pouvons dans notre sphère privée et intime, comme nous l'enseigne la légende amérindienne du colibri :

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :

« Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ?»
«Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part ».

Jean-Paul SERGENT
579/D1 - Rameau 34

L'enfer à Paradise

Vous souvenez-vous, c'était à la mi-octobre 2018, le feu se déclare en Californie.
Cette catastrophe a été nommée « CAMP FIRE » et la ville de PARADISE (26 000 habitants) a été fortement touchée.
Des dizaines de morts et des disparus, en France le sinistre n'a pas été suivi jusqu'au bout (86 morts et 11 personnes toujours disparues).

La maison d'un cousin, Axel BAVIERE (75/E3), est partie en fumée. Il n'était pas sur place au moment de la catastrophe et sa vie n'a jamais été mise en péril.

De la maison et tout ce qu'il y avait, il ne reste rien, tout a été détruit, tout est à refaire, les assurances prennent le relais.

Au moment où j'écris ce mot (mi-février), les lourds moyens de nettoyage du site ne peuvent pas encore travailler, la terre est trempée par les pluies d'hiver.
Axel cherche à se rapprocher de son travail, près de Sacramento et ne fera pas reconstruire sa maison à Paradise.

Antoine BAVIERE
Rameau 3 - 82/D9

Maison d'Axel BAVIERE après l'incendie

NOUVEAU !

Règlement en ligne de votre cotisation sur

www.bonjourlescousins.info

Attention ! Ceci ne concerne pas les cousins organisés dans un rameau qui collecte les cotisations.

grâce à vous !

Notre Association existe depuis plus de 120 ans...

Pour qu'elle perdure, pensez à nous adresser votre cotisation annuelle.

Comment faire ?

1) Je remplis le formulaire ci-dessous
2) Je prépare mon chèque de 12 € par membre à l'ordre de :
   « Association Familiale Géneau de Lamarlière / Calais »
3) J'adresse le tout à :
   Marc-Paul GENEAU DE LAMARLIERE
   30, Route d'Ausques
   62179 TARDINGHEN

Merci

FORMULAIRE DE RÈGLEMENT DE COTISATION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Email.....@.....

Code familial.....

Règlement de l'année (précisez).....

Je souhaite recevoir un reçu par email ☐ oui ☐ non

La boutique

FORMULAIRE DE COMMANDE

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Email.....@.....

Je commande (indiquez le nombre d'exemplaires et le total) :

			TOTAL
☐	Autocollant	.....x 1 € =	.....
	1 € de frais de port pour toute commande inférieure à 3 autocollants	.....x 1 € =	.....
☐	Photo d'Augustin & Augustine	.....x 1 € =	.....
☐	Historique de la famille	.....x 8 € =	.....
☐	Listing ☐ alphabétique	.....x 6 € =	.....
	☐ code postal	.....x 6 € =	.....
	☐ code familial	.....x 6 € =	.....
	☐ alphabétique, code postal et familial	.....x 10 € =	.....
☐	Cahier généalogique	..... x 10 € =	.....
☐	Opuscule des 9 branches	..... x 10 € =	.....
		TOTAL GÉNÉRAL =	.....

A transmettre avec votre chèque à l'ordre de
« Association Familiale Géneau de Lamarlière / Calais » à :
Marc-Paul GENEAU DE LAMARLIèRE - 30, Route d'Ausques - 62179 TARDINGHEN

Une randonnée dans le Mercantour en famille avec des ânes

Famille DILLIES

Chaque année, nous sommes en quête de coins sauvages où passer nos vacances d'été en famille avec nos 3 enfants : Martin 8 ans, Clémence 7 ans et Antoine 4 ans.

Un voyage dans lequel nous sommes proches de la nature, loin de la foule touristique.

Un voyage dans lequel nous pouvons faire le plein d'images, de sensations et de découvertes, mettre tous nos sens en éveil, tout en contribuant à la préservation de notre planète.

Notre choix s'est orienté cette année sur une randonnée de 9 jours avec ânes et tentes dans le Mercantour, un des plus beaux parcs naturels protégés de France : 8 jours de bivouacs sans ravitaillement (excepté une ferme qui nous a vendu d'excellents fromages !), cela demandait une sacrée organisation en amont pour éviter un chargement trop lourd. Un âne peut quand même porter jusqu'à 2 fois 20 kg. L'avantage des ânes est qu'ils sont des vrais compagnons de voyage pour les enfants et pour les adultes : ils donnent le rythme, portent nos affaires et apportent beaucoup de tendresse dans cette aventure, même s'ils peuvent être parfois un peu têtus. Les enfants n'ont pas eu de mal pendant ces 9 jours à gravir les montagnes, à franchir plus de 1000 m de dénivelés certaines journées. Nous avions l'impression d'être seuls au monde face à ces merveilleuses chaînes de montagnes et ces paysages sauvages.

Clémence et Antoine

Notre récompense avec les enfants : pouvoir observer des marmottes, des bouquetins, des troupeaux de moutons avec leurs patous, découvrir une flore sauvage, faire trempette dans les multiples torrents et cascades, apprendre à escalader à mains nues sur les gros rochers, compter à la nuit tombée les étoiles filantes dans un ciel pur… et surtout la fierté d'avoir marché tant de kilomètres, d'avoir franchi 2 cols et d'avoir abandonné écran et jeux vidéo pour les plus grands ! Vivre libre en harmonie avec la nature, cela a du bon ! Nous en gardons un souvenir inoubliable.

L'année prochaine, nous tenterons une autre aventure : nous essaierons l'escapade à vélos sur une semaine.

PS : si vous aussi, l'aventure avec les ânes vous tente, vous pouvez retrouver des informations pratiques sur www.bourricot.com

Olivia et Pierre DILLIES
Rameau 14 - 765/D3

Hommage à Geneviève DEVERNAY

Geneviève était membre du bureau, elle est décédée accidentellement le 10 août 2018. Pour lui rendre hommage, nous avons demandé à sa sœur son témoignage. Nous regrettons beaucoup le départ de Geneviève.

Geneviève est née le 25 avril 1936 à Pas-en-Artois. Elle est la troisième fille d'André Géneau de Lamarlière, docteur vétérinaire à Pas, et Marie-Madeleine Brunet, tous deux enfants d'Auguste Géneau de Lamarlière et Angèle Carré de Chériennes près d'Hesdin et Victor Brunet et Rosine Lahutte de Regnauville. Par la suite les parents eurent trois garçons, (ce qui consola papa).

Geneviève DEVERNAY

Je retiens de son enfance qu'elle était indépendante, de l'initiative, pas toujours approuvée par maman. Alors que je participais avec des amis, comme cheftaine auxiliaire à la meute des louveteaux de la Providence, collège des jésuites d'Amiens, elle s'initia au scoutisme et à mon départ au noviciat des Franciscaines Missionnaires de Marie elle prit la suite d'une meute que j'avais débutée à Pas.

J'ai su par la suite, que n'ayant pas beaucoup de possibilités financières pour sa meute, elle avait demandé des subsides à Brigitte Bardot qui défendait les animaux, preuve de son humour et de son opiniâtreté.

Après des études secondaires, elle fit ses études d'assistante sociale à Paris, aux Peupliers. Après ses études elle épousa Yves DEVERNAY, de Tourcoing, cousin germain de nos amis d'enfance Fournet de Pas-en-Artois. Yves avait fait le conservatoire de musique à Lille et Paris, orgue et piano, avec succès. Son père, médecin à Tourcoing, tenait aussi les orgues de Saint Christophe. Ils vinrent me voir à Taroudant dans le sud marocain (près d'Agadir) pour leur voyage de noces. J'avais de leur nouvelle par les parents. Ce fut une joie pour eux d'accueillir leurs deux enfants : Bénédicte et Pierre-Yves.

Ce que je retiens de cette époque c'est que ce fut un tour de force de concilier d'une part, une attention affectueuse et efficace à l'éducation et à la santé de ses enfants, les aidant à développer tout leur potentiel, à accompagner son mari, après avoir veillé au côté matériel, en France et

Papa avait participé à l'organisation de l'association familiale et c'est dans son sillage qu'elle a repris, à sa façon, le flambeau.

Maintenant elle peut se reposer et chanter Alléluia avec tous ceux qu'elle a aimés.

C'était une femme de foi et de prière.

Jacqueline Géneau de Lamarlière
841/C1

Profitons de cet hommage à Geneviève pour y joindre une pensée à son époux : le mari de Geneviève, Yves Devernay décédé en 1990, était titulaire des grandes orgues de l'église St Christophe de Tourcoing, ainsi que de celles de Notre Dame de Paris, où il avait été nommé sur concours et où il se rendait toutes les trois semaines de 1985 à 1990 pour y jouer les week-ends : messes et concerts.

Orgue de Notre-Dame de Paris

Il était lauréat de grands concours internationaux et ses tournées en France et à l'étranger le plaçaient dans la lignée des grands organistes de notre siècle. Sa famille a appris avec grand émoi l'incendie de la cathédrale Notre Dame qui lui était si chère, et où finalement les orgues semblent avoir été épargnés afin d'accompagner à nouveau dans quelques années les hymnes et louanges entamés depuis 800 ans au cœur de la capitale de la France.

Françoise DESWARTE
399/D2

La loi RGPD

La loi « RGPD » nous impose de recueillir votre accord pour détenir vos données : renvoyez vos fiches signées !

Il y a quelques semaines, vous avez tous reçu le courrier que nous vous avons envoyé au sujet de la RGPD. Je profite de l'espace plus conséquent de notre revue pour revenir sur cette importante opération.

Depuis 2018, nous sommes soumis à la Règlementation Générale de la Protection des Données : la RGPD. Cette loi oblige toute personne, toute association, toute entreprise, etc, qui détient un fichier contenant des données personnelles à en informer les personnes qui figurent dans ce fichier et surtout à recueillir leur accord. Et c'est d'autant plus important s'il diffuse ces données.

Or, vous le savez, c'est exactement la situation de notre association puisque nous tenons à jour le carnet familial avec les adresses, dates de naissance, mariage, décès, union, nom de conjoint et des enfants etc. Nous publions ces infos (en tout ou partie) sur le bulletin, sur le portail web familial, sur le site BONJOUR LES COUSINS et sur GENENANET. Même si l'accès au portail est uniquement accessible par un code personnel, il est concerné par la loi.

Avant cette loi il nous suffisait d'indiquer que tout cousin ne désirant pas figurer dans nos fichiers devait nous le signifier et nous l'en ôtions.
Mais aujourd'hui nous devons prouver que nous avons l'autorisation de chacun d'entre vous, y compris des enfants de plus de 15 ans et, pour un couple, les deux signatures.
Comme votre association est une association sérieuse, nous n'avons pas voulu faire la politique de l'autruche comme le font beaucoup d'autres associations, persuadées que la CNIL ne va pas avoir le temps d'aller vérifier toutes les associations. Ceci est certainement vrai mais ce qui est tout aussi vrai c'est que si une personne mécontente

porte plainte à la CNIL, la sanction peut être sévère.

Voilà pourquoi nous avons décidé de mettre en œuvre cette action d'envergure : l'envoi par mailing de ce courrier personnalisé à chacun d'entre vous. Cette opération a occasionné un gros travail dont nous pouvons remercier Rémy et a représenté un certain coût (environ 2 400 euros !). Aussi vous me permettrez d'insister pour que vous preniez ce courrier très au sérieux et que vous nous le renvoyiez avec vos signatures. Vous pouvez scanner le courrier et nous le renvoyer par mail (vous éviterez un timbre et nous communiquerez ainsi votre adresse mail).

Je compte aussi beaucoup sur les correspondants de branche pour contacter vos membres et les inciter à renvoyer les fiches (Rémy vous informera régulièrement de la situation de votre rameau).
Sans que cela n'apparaisse comme un chantage : à défaut de recueillir votre autorisation, nous allons être dans l'obligation de supprimer de nos fichiers les coordonnées des cousins qui n'auraient pas donné leur accord exprès et qui disparaîtraient alors de notre association. Si telle est votre volonté, nous la respecterons mais est-ce vraiment le cas ?

Donc, ne serait-ce que par respect pour le travail mené depuis tant d'années par les correspondants pour maintenir à jour notre magnifique réseau familial, prenez les quelques minutes nécessaires et renvoyez votre fiche (à l'occasion, accompagnée de votre cotisation 2019, toujours à 12 euros).

Au nom de toute l'association, de ses membres passés, présents et futurs, je vous en remercie.

Amitiés familiales.

Hervé Sergeant
Rameau 44 - 716/D4

Archives de pierre...

L'archiviste de l'Association essaie tant bien que mal d'appliquer la règle des 4 « C » : il Collecte, il Conserve, il tente de Classer, il ne Communique pas assez … Dur métier ! En attendant de faire mieux, voici encore un épisode « cimetières », lieux de mémoire par excellence et d'archives familiales gravées dans la pierre.

Tout d'abord ce petit compte-rendu de notre matinée du 9 mars dernier :

« Il y avait un petit rayon de soleil ce 9 mars, jour de notre assemblée, où une dizaine de cousins, délaissant la randonnée au Cap Gris Nez, sont allés rendre visite à nos ancêtres, d'abord dans le cimetière d'Audinghen puis dans le cimetière de Wimille où cela se faisait toujours lors des assemblées générales des débuts du 20ème siècle. En fait, ils rendaient visite aux 16 tombes familiales menacées de reprise par la commune et restaurées au cours de l'année dernière par Michel Calais et Xavier Géneau de Lamarlière. Avec une verve que nul n'aurait contrariée, Michel a ressuscité le souvenir de ces ancêtres qui peuvent maintenant prolonger sans crainte leur séjour dans ce beau cimetière. En bas de chaque monument restauré est apposée la petite plaquette qui indique que notre Association veille sur ses tombes anciennes.

Cimetière de Wimille

Il reste quelques fignolages de maçonnerie et de reprise en peinture des inscriptions : avis aux amateurs pour un petit chantier cet été, signalez-vous à Michel Calais en lui adressant un email à michelcalais@hotmail.fr qui ne manquera pas de vous recontacter.

Encore bravo pour ce travail important qui a été déployé dans un souci de mémoire de nos aïeux qui, ainsi, ne tomberont pas dans l'oubli. » Françoise Deswarte - Rameau De Jonckheere-Stoven - 399/D2

Cimetière de Wimille

Bien sûr, nous n'allons pas entretenir toutes les sépultures familiales ! D'abord, nous gérons les urgences. Ensuite, nous essayons de sauvegarder les plus anciennes, notre intérêt se portant, pour commencer, sur celles de nos ancêtres « têtes de Branches » dont vous trouverez le détail ci-après.

			Cimetières
Branches Calais	I	Léonard Calais-Delahodde	Wimille
	II	Joséphine Delahodde-Calais	Wimille
	III	Augustine GdeL-Calais	Guînes
	IV	Louis Calais-GdeL	Fréthun
Branches Géneau de Lamarlière	I	Augustin GdeL-Maillard puis -Calais	Renescure
	II	Louis GdeL-Maillard	Beuvrequen
	III	Claude GdeL-Lefebvre	Carly
	IV	Marie-Augustine (+ à 17 ans)	?
	V	Félix GdeL	Guînes ?
	VI	Félicité Calais-GdeL	Fréthun
	VII	Raymond GdeL-Bègue	Hesdin l'abbé
	VIII	Marie-Euphr. GdeL-Lorge	Wimille
	IX	Pierre GdeL-Lacloy	Chériennes ?

Quelques sépultures des générations suivantes semblent être oubliées de leurs descendants, nous avons un œil sur elles et nous en occupons si besoin (et ce sans grever en rien le budget de l'Association !).

Celle qui nous préoccupe en ce moment est la plus ancienne de toutes : le calvaire familial de Rinxent, convoité en reprise par la commune, qui abrite la famille Calais de la ferme de Croute dont Marc-Léonard Calais-Lonquéty de la Routière, mort en 1800 et son frère l'abbé Antoine Calais, prêtre réfractaire sous la Révolution. Nous en avons déjà parlé dans le bulletin de l'an dernier. Erigé en 1855, réparé par l'Association en 1920, il nous faut de nouveau intervenir sinon la commune le reprend et l'abat ! Ce sera un peu compliqué, mais nous devrions y parvenir à peu de frais.
Après Wimille et Rinxent, nous voudrions concentrer nos efforts sur Audinghen, Guînes, peut-être d'autres qui renferment le plus d'histoire familiale.

Si vous étiez gagnés par la contagion de notre « maladie » et le souci de vos propres ancêtres, nous sommes prêts à vous prodiguer les conseils nécessaires...

Michel CALAIS
185/D2
michelcalais@hotmail.fr

Xavier GENEAU DE LAMARLIÈRE
489/D3
xavier.geneau@ville-denain.fr

La page Facebook : un bon outil de communication

Proverbe auvergnat : « Ce que tu gardes pour toi flétrit et ce que tu partages fleurit »

On m'a demandé d'écrire un article à propos de notre page Facebook « Famille Géneau de Lamarlière-Calais », je vous rassure tout de suite, ce n'est pas de notre cher jeune cousin américain milliardaire Marck Zuckerberg que m'est venue la demande.

Ensuite, je tiens à vous dire que je ne suis pas l'initiateur, ni l'administrateur de ce groupe. Cette page, c'est Hubert Géneau de Lamarlière qui l'a créée il y a quelques années et elle a pour principe un échange transversal de nos histoires de famille qui se fonde sur le partage.

J'ai découvert pour ma part notre groupe Facebook « Famille Géneau de Lamarlière-Calais » depuis peu. Je m'intéresse aux histoires familiales, j'aide le cousin Michel Calais dans les archives, je parcours en long, en large et en travers notre cher pays boulonnais avec ses fermes de famille et ses villages. Je recherche aussi des photos anciennes de nos ancêtres, je les numérise puis je cherche à les identifier.

Alors, j'ai pensé que Facebook pouvait m'aider.
Avec le partage de ces photos accompagnées de petits articles, des cousins me répondent, font des commentaires et d'un seul coup la famille redevient vivante, s'enrichit de points de vue et de partages, les anciens sont très sollicités, les jeunes générations requestionnent les parents et les grands parents, des photos inconnues et des souvenirs inédits resurgissent de nos tiroirs ou de nos mémoires.

Hubert Géneau de Lamarlière me fait remarquer, et il a raison, que ce potentiel « Facebook » n'est cependant pas assez utilisé. Trop peu de cousins savent que cette page existe. Il me semble que sur

les 5 000 membres de la famille, seuls 400 cousins sont inscrits ! Cette page, nous n'en parlons pas assez.

Enfin, et ça c'est moi qui le rajoute, publiez avec moi !!!

Il y a plein d'autres choses à raconter, notre groupe familial est fermé (c'est à dire que seuls les membres de la famille peuvent y accéder et lire nos publications). Bien entendu « fermé » ne veut pas dire qu'il n'est pas ouvert sur le monde, les échanges et l'actualité. Les anciens et plus jeunes s'y rejoignent… on se creuse la tête : quel rameau ? Quelle branche ?

Nous pouvons annoncer une naissance, un mariage, un décès, lancer une recherche d'emploi, d'un gîte, découvrir un pays, une région, un concert, une expo, partager une recette, des points de vue divers. Des cousins nous écrivent même de l'étranger.

Pour finir, il est bien souvent reproché à ce réseau de ne faire que de la sociabilité « sans avoir à bouger de chez soi »... et pourtant, il se produit des choses bien inattendues : on y a annoncé des cousinades… et… des marches sur le littoral.

Les anciens, demandez aux plus jeunes ! Ou l'inverse !

Cliquez sur la barre de recherche et rejoignez-nous sur www.facebook.com en indiquant dans le moteur de recherche : « Famille Géneau de Lamarlière - Calais »... et bienvenue !

Xavier GÉNEAU DE LAMARLIÈRE
Correspondant des rameaux 27 et 28 - 489/D3

Présentation de Nicole CALAIS

Nicole CALAIS

Je suis Nicole, fille d'Edouard Calais et de Cécile Taufour, agriculteurs à Pihen-lès-Guînes, petite-fille d'Emile Calais, dit Pa'Mile, et de Marie Bodart, agriculteurs à Nielles-lès-Ardres. Je fais donc partie du Groupe Nielles.

68 ans, célibataire, j'habite la « petite maison » située à côté de la ferme familiale à Pihen. Retraitée depuis 3 ans de la fonction publique territoriale où j'ai exercé pendant une bonne trentaine d'années les fonctions de secrétaire de mairie de Pihen et secrétaire du syndicat des eaux de Bonningues.

Passionnée d'histoire depuis ma plus tendre enfance, je me suis intéressée très tôt et assez assidûment à l'histoire familiale et donc à la généalogie, tendance renforcée par mon accès privilégié, de par ma profession, aux registres paroissiaux et autres.

Je suis très attachée à ma famille proche comme plus lointaine et j'ai toujours participé avec grand plaisir aux petits et grands rassemblements familiaux, suivi avec intérêt la vie de l'association familiale, donné un coup de main à Monique à l'occasion pour l'Echo Nielles.

J'ai répondu à l'appel d'Hervé lors de la réunion du 9 mars parce que l'idée m'avait déjà effleurée de mettre mes pas dans ceux de ma grande sœur pour ne pas laisser vide cet espace qu'elle occupait passionnément. Nous avions beaucoup en commun et partagions les mêmes passions (vous ne devriez pas être trop dépaysés !). J'espère lui faire honneur dans la mesure de mes moyens et de mes compétences et apporter ainsi ma petite musique à la vie de l'Association familiale.

Nicole CALAIS
Rameau 9 - 182/D6

Présentation de Vincent CALAIS

Vincent CALAIS

Je suis l'arrière-petit-fils d'Eugène Calais (de Guînes), le petit-fils d'Albert, et le fils de Patrick (je ne mentionne pas mes mère, grand-mère, et arrière-grand-mère, mais je ne les oublie pas…).

Il y a deux ou trois ans, j'ai proposé à mon oncle Dominique de reprendre le flambeau sur l'animation du Rameau 43, mais pour diverses raisons je n'ai guère été actif. Aujourd'hui, entrant dans ma 60ème année, et mon père dans sa 82ème, je ressens le désir de participer à cette œuvre commune de mémoire familiale, qui rejoint mon intérêt ancien pour l'anthropologie et la psychanalyse ; disons que je me sens partie prenante d'une lignée, et partiellement responsable de son sort, quoique je n'aie pas d'enfant.

J'ai fait des études de droit et de philosophie, j'ai longtemps exercé comme juriste en droit social auprès des entreprises, dont une vingtaine d'années en qualité d'avocat au barreau de Lille. Je suis maintenant consultant en communication et management de crise ; par ailleurs, j'exerce une activité de recherche universitaire sur les incidences éthiques, politiques et psychiques des technosciences.

Vincent CALAIS
Rameau 43 - 685/E1

La maison de Guillaume DE RUBROUCK

Rubrouck... Vous connaissez ? Non ? Et Guillaume DE RUBROUCK ? Un peu ?

Ce moine du XIIIe siècle a été envoyé en Mongolie par St Louis pour évangéliser.

Originaire du village de Rubrouck, situé au cœur des Flandres à proximité de Cassel, donc, à quelques encablures de chez moi, Guillaume est un peu mon voisin et c'est avec plaisir que j'ai adhéré à l'Association Guillaume DE RUBROUCK.

Maison de Guillaume DE RUBROUCK à Rubrouck

Aujourd'hui, la "Maison de Guillaume", petit musée mongol, explique aux visiteurs le long périple de Guillaume, expose objets et curiosités du pays, grâce en partie à un jumelage avec Bulgan. Fêtes et festivités liées à la Mongolie permettent de découvrir les coutumes et l'histoire de nos amis.

Le musée devenant trop petit, ne répondant plus "aux normes", des travaux d'agrandissement et d'embellissement s'effectuent en ce moment et le 14 Juillet, il sera inauguré en grande pompe. Notre géant (on est en Flandres !) sera entouré d'une dizaine de ses semblables. Jeux, musiques, repas mongols, vente d'objets ou de livres, ce sera la fête où tous sont conviés.

Vous ne parlez pas mongol ? moi non plus... on se débrouille, eux ne sont pas plus avancés que nous.

Si vous passez un jour ou l'autre dans les Flandres, n'hésitez pas, faites le détour : vous visiterez la yourte, vous apprendrez ce qu'est le Naadam, le Shagaï, l'Airag, le chant diphonique etc.

Bonnes découvertes et à bientôt !

Colette LELONG
Rameau 17 - 377/D3

Des nouvelles du groupe FRECAMBAULT (Rameau 54)

Cécile VERMUNT qui souhaitait passer le flambeau est satisfaite d'annoncer que son appel a été entendu.

Aussi après plus de 22 ans d'activité à la tête du groupe Frécambault, aidée par ses mousquetaires Pierre, Henri, Thierry et Yves, elle peut passer la main et présente la nouvelle équipe : merci Sébastien, président et Arnaud, vice-président, Odile, trésorière, Marie Françoise suppléante et Jean Baptiste assistant Line, secrétaire, Rachel, suppléante, Vincent, mise en page.

Groupe FRECAMBAULT

MESSAGE DES PRÉSIDENTS

Sébastien et Arnaud souhaitent poursuivre ce qui a été fait jusque-là, continuer à faire vivre le groupe Frécambault pour, principalement, maintenir la réunion familiale annuelle, fête importante qui maintient et renforce le lien entre nous, et qui aussi permet la transmission à la génération suivante qui prendra le relais d'ici quelques années. Concernant l'association nationale, essayer de maintenir un lien si des volontaires émergent. Merci de votre confiance.

Les envois, courriers, infos, demandes sont à adresser à :

Sébastien GENEAU DE LAMARLIERE (827D3)
586, rue des Jardins - 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
Tél. : 02 35 34 56 69 - Port. : 06 31 81 23 90 - Email : sebgeneau@hotmail.com

Musique en tout genre à Bogota

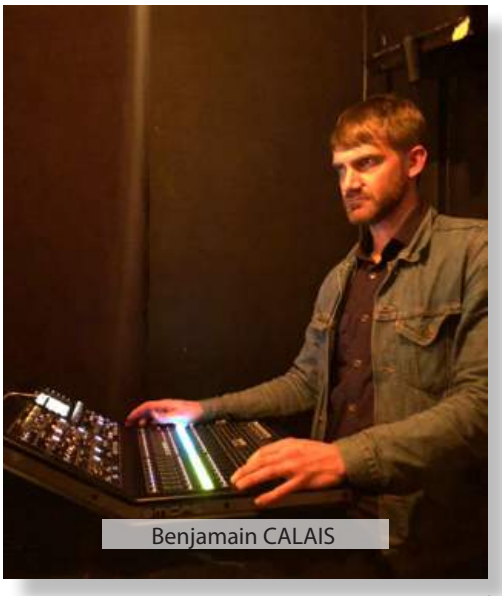
Benjamain CALAIS

3 Mai 2008. Je vis à Paris depuis 9 ans. 4 ans en école de commerce et 5 ans de boulots alimentaires tout en essayant de réaliser ma passion, la musique expérimentale. Ce jour-là, je reçois un coup de fil de mon frère Julien qui vit en Colombie depuis bientôt 1 an et qui venait d'ouvrir avec Diana, son épouse colombienne, un petit café/salle de concert, Matik-Matik, au centre de Bogota. Ils devaient bientôt quitter le pays pour d'autres horizons et me proposaient de reprendre la direction de leur toute jeune microentreprise. Peu comblé par mes activités parisiennes, j'examinais avec intérêt cette offre. La Colombie, pour moi, c'était peu de choses … mon premier souvenir télévisuel (les yeux noirs d'Omayra Sanchez, la petite fille coincée dans les décombres de sa ville d'Armero rayée de la carte par l'éruption du volcan Nevado del Ruiz en 1985), Pablo Escobar et le trafic de drogue, les FARC qui retenaient Ingrid Betancourt dans la jungle… Rien de très reluisant à première vue.

Cela dit, j'avais pu fréquenter la communauté colombienne de Paris, des gens très bien, bien plus aimables que la moyenne locale. Mais le plus important dans tout ça, c'est que j'allais m'investir dans une salle de concerts dédiée aux musiques alternatives, ma passion.
Ma décision était prise, j'allais changer de vie et de pays.

Le 3 juin 2008, j'atterrissais à Bogota. A peine descendu du taxi, j'entrais dans Matik-Matik, des artistes en herbe montraient leurs projets de musique expérimentale, des sons inouïs s'échappaient de sculptures, de vidéos interactives, de presse-agrumes … Cela me plaisait. J'étais au bon endroit !

Matik-Matik est une salle de concerts dédiée aux musiques qui n'ont d'ordinaire pas beaucoup de visibilité, et sa création fut donc très bien reçue par les musiciens de la scène alternative. Les groupes de jazz, de musique improvisée, expérimentale, contemporaine, mais aussi du plus pur folklore s'intégrèrent naturellement à la programmation très nourrie du lieu (entre 4 et 5 concerts par semaine).

11 ans et 2000 concerts plus tard, Matik-Matik est devenu une référence à Bogota où artistes locaux, nationaux et internationaux viennent jouer leur musique. C'est une expérience très enrichissante, qui va durer j'espère.

La Colombie est un pays très attirant de par la diversité de sa géographie (les montagnes des Andes, la jungle amazonienne, la savane de Los Llanos, les côtes Caraïbe et Pacifique), et très attachant de par la gentillesse et la curiosité de ses habitants. C'est un pays qui a beaucoup souffert de la guerre (les guérillas et les gouvernements d'extrême-droite y sont pour beaucoup) et de l'exploitation de ses ressources naturelles (or, charbon, pétrole).

Les récents accords de paix (2016) ont ouvert le pays au tourisme et aident beaucoup à gommer la mauvaise réputation du pays. On y voit maintenant beaucoup d'étrangers qui sont ravis de découvrir des paysages sans pareils et la population accueillante de ce beau pays.

Je vous invite donc, chers cousins et cousines, à venir visiter la Colombie et bien sûr, à passer boire un verre et voir un concert sympa à Matik-Matik.

Benjamin CALAIS
Rameau 9 (Groupe Nielles) - 185/E3

Notre association en ligne

Si je vous invite à dialoguer sur internet avec quelqu'un de 126 ans, vous allez hausser les épaules. Et pourtant vous le connaissez, il s'agit de cette vieille dame qui est votre association familiale et qui, aujourd'hui investit internet pour être plus proche de vous.

Pas moins de cinq adresses vous sont proposées pour communiquer avec tout ou partie de notre association : le portail web familial, le site Geneanet, le site « Bonjour les cousins » ainsi que deux groupes familiaux sur Facebook.

- Le portail web familial : il a pris la place, en gardant la même adresse, du « site des adresses » que nous avons dû abandonner pour cause de changement de logiciel. Cette application qui utilise notre précieuse base de données d'adresses élaborée patiemment par des dizaines de correspondants de rameaux est gérée aujourd'hui par Rémy CALAIS, un jeune geek de 82 ans !
Elle est accessible à chacun d'entre vous sans connaissances informatiques particulières.
Un simple mail à Rémy (remy.calais@sfr.fr) et il vous enverra vos identifiants (car bien entendu le site est privé et protégé).
Non content de se limiter à la consultation et à la gestion des adresses, ce portail est conçu pour recueillir et transmettre les informations concernant les événements familiaux (naissances, mariages décès) qui seront ensuite intégrés dans les fichiers et l'arbre généalogique.

- L'arbre généalogique : depuis plus de dix ans, l'arbre généalogique de la famille, enrichi des généalogies de nombreuse familles boulonnaises ou calaisiennes dont les alliances avec notre famille se sont poursuivies générations après générations, est hébergé au sein du site Geneanet, un des sites généalogiques les plus renommés. Compte tenu de ses nombreuses possibilités de présentation : listes de descendance, d'ascendance, naissances, mariages décès… fiche individuelle détaillée, il était l'outil tout désigné pour recueillir et présenter toutes nos informations familiales.
Par ailleurs, doté d'un outil de recherche performant, il nous permet d'identifier facilement un cousin ou son conjoint et, à ce titre, il facilite la navigation dans l'arbre généalogique aussi bien que dans le portail familial pour gérer les adresses. Dans ce but, le passage d'un site à l'autre a été facilité pour qu'ils puissent fonctionner en parallèle.

Pour y accéder, il vous suffit, comme pour le portail familial, d'en faire la demande par mail à Rémy (remy.calais@sfr.fr).

- Le site internet « Bonjour les cousins » est un site convivial accessible à tous et tenu par Hubert Géneau de Lamarlière. Il permet de trouver des informations générales sur la famille.

Il est accessible pour les données confidentielles par un mot de passe qu' Hubert vous envoie sur simple demande (hubert.geneau@wanadoo.fr).
Sur la page d'accueil vous y trouverez des rubriques médiatiques avec des cousins qui ont créé leur site internet, des cousins qui sont passés dans le journal, à la télé, à la radio, des chanteurs, des écrivains, des acteurs ou des sportifs.

Vous pouvez y consulter aussi l'actualité de l'association avec ses évènements passés et présents ainsi que ses statuts, l'historique et un résumé de l'arbre généalogique de la famille.

Et bien sûr vous pouvez vous situer dans la famille et trouver votre rameau et votre numéro généalogique.

Dans l'accès réservé les recherches par patronyme nous amènent vers les fiches des cousins en lien avec les membres de leur famille (photos, dates et évènements) Les adresses, adresses mails complètent ces recherches.

Si vous voulez savoir ce que contiennent toutes ces rubriques, un clic et hop : www.bonjourlescousins.info

Vous pouvez aussi y régler votre cotisation avec une connexion sécurisée, n'hésitez plus !

Des migrateurs Guînois nichent en pays breton...

Rien n'échappe à la sagacité d'un des rédacteurs de « Bonjour les Cousins », son œil averti n'a pas manqué de découvrir ce « spot » familial qui se terre aux Moutiers, au sud de la Loire, en plein cœur du pays de Retz.

Là, face à l'île de Noirmoutier, sont venus s'établir plusieurs membres de la famille Massy, la « bande des huit », comme nous les appelions lorsqu'ils habitaient Amiens où leur papa Pierre Massy a exercé sa profession de chirurgien-dentiste après avoir quitté le Maroc, Marrakech plus précisément, à la fin des années 50. C'est Michel Calais, un jeune frère de Jeanne Massy, mère de la fratrie, qui, le premier, s'est installé aux Moutiers en compagnie de son épouse Thérèse Battel. Michel et Thérèse résident ensemble aujourd'hui dans une pension d'accueil, la Résidence du Soleil, à La Bernerie en Retz, proche des Moutiers. Michel Calais et Jeanne Massy sont 2 des 8 enfants d'Eugène Calais-Ducrocq de Guînes.

Manque Philippe décédé en 1978

Ainsi, ce sont 4 enfants de Pierre et Jeanne Massy : Bernard, Etienne, Jean-Pierre et Babette, qui se sont établis aux Moutiers, soit de façon définitive comme Etienne et Jean-Pierre, soit pour y résider l'été. 2 enfants de Michel et Thérèse Calais, Antoine et Béatrice, sont également installés aux Moutiers et viennent ainsi élargir le « spot ».

Ce 19 août 2018, il règne aux Moutiers une atmosphère grave et fiévreuse, un grand rassemblement s'opère chez Etienne et Monique, lesquels ont la gentillesse d'assurer le gîte et le couvert de tout ce beau monde, qu'ils en soient remerciés.

La « bande des Huit » est au complet et prête à en découdre. Non, ils n'ont pas leur gilet jaune. C'est... c'est l'ouverture de la chasse ! Canards et volatiles en tous genres, prenez garde ! Les Massy chassent, les « pièces rapportées » plument. Je ne suis pas très friand de ce terme de « pièces rapportées » s'agissant de celles et ceux qui ont eu l'extrême délicatesse de venir grossir les rangs de la famille Calais, mais c'est l'expression consacrée, pardonnez-moi.

Et le lendemain, tous festoient abondamment à l'invitation de Jacques, l'aîné des cinq enfants de Michel Calais, et son épouse Nanette qui demeurent à Machecoul, à une encablure des Moutiers. Les agapes furent plantureuses, l'ambiance électrique, ce dont témoigne le cliché ci-joint, une pièce rarissime puisqu'il réunit tous les Massy.

Jean-Marc CALAIS
Rameau 44 - 713/D2

La ville de Guînes n'oublie pas la famille CALAIS

Toujours intéressés par la mémoire locale, Anne-Marie et moi sommes des fidèles des expositions historiques organisées par Monsieur Éric BUY, président de la société historique de Guînes (et aujourd'hui maire de Guînes). Au cours de l'année 2018, nous sommes allés à deux expositions et nous avons été très agréablement surpris de voir que la ville se souvenait de la famille Calais. En effet, dans l'exposition de septembre, consacrée à la seconde guerre mondiale, un panneau rappelait le souvenir d'Eugène Calais qui fut maire de Guînes pendant la guerre et des tirs d'artillerie allemande du 8 septembre 1944 dans lesquels Marthe Ducrocq, l'épouse d'Eugène Calais a trouvé la mort. Le panneau évoque aussi les tirs d'obus du 6 septembre 1944 au cours desquels une maison de la place des Tilleuls a été détruite, il s'agissait de la maison d'Auguste Calais, le grand-père d'Anne-Marie qui était vétérinaire.

L'autre exposition, en novembre, consacrée à la guerre 14-18, a mis à l'honneur l'abbé René Calais. C'est surtout sur son action militaire que le panneau insiste en terminant le paragraphe par ses mots : « Aujourd'hui encore, des passionnés d'histoire continuent de s'intéresser aux guerres et surtout aux soldats, afin de retracer leur histoire. C'est le cas de Patrick Charles RENAUD, auteur de La Dernière Division, qui cherche des documents, afin de permettre aux membres de la famille de René Calais d'honorer la mémoire d'un soldat exemplaire. »

René Calais est né à Guines le 2 septembre 1889. Il est incorporé au 43ème RI en octobre 1910 pour y effectuer son service militaire jusqu'en octobre 1912.

C'est au grade de sergent qu'il est rappelé en 1914 pour servir le 3ème Bataillon de chasseurs à pied. Il est alors affecté sur plusieurs champs de bataille : Artois, Verdun, Champagne, Somme. Bien que blessé par des éclats d'obus en 1917 au Chemin des Dames, il participe toutefois au printemps suivant (1918) à la bataille de la charnière de Soissons. Un ultime combat est livré le 3 juin 1918 sur le plateau de Pernant, au cours duquel la division cède sans pour autant concéder la victoire aux Allemands. Le sous-lieutenant Calais est porté disparu. Les soldats le pensent mort mais il est fait prisonnier. Il est rapatrié en France le 25 janvier 1919. Après la guerre, il est ordonné prêtre. Il décèdera en 1960.

Aussi, si vous avez ce type de document, voici son adresse mail : patrick-charles.renaud@orange.fr en n'oubliant pas notre archiviste familial : Michel CALAIS.

Hervé SERGEANT
Rameau 44 - 716/D2

Contacts

MEMBRES DU BUREAU

716/D2
Président
Hervé SERGEANT
382, rue des Lilas
62370 AUDRUICQ
03 21 82 19 16 - hsergeant@nordnet.fr

533/D1
Trésorier
Marc-Paul GENEAU DE LAMARLIÈRE
30, route d'Ausques
62179 TARDINGHEN
03 21 33 94 20 - marcdelamarliere@hotmail.fr

532/D3
Trésoriere - Adjointe
Sabine GENEAU DE LAMARLIÈRE
67, avenue du Peuple Belge
59000 LILLE
03 20 31 88 48 - sgeneau@sfr.fr

163/D1
Fichier informatique
Rémy CALAIS
28, avenue Gambetta
46300 GOURDON
05 65 37 74 45 - remy.calais@sfr.fr

531/D1
Site internet
Hubert GENEAU DE LAMARLIÈRE
58, route de Marmagne
18000 BOURGES
02 48 50 22 57 - hubert.geneau@wanadoo.fr

185/D4
Vie des Groupes, Archiviste
Michel CALAIS
Cour Malfiâtre
14140 LE MESNIL-BACLEY
02 31 32 05 11 - michelcalais@hotmail.fr

377/D8/E2
Mise en page du bulletin
Mathilde SOUZA
29, rue Albert Alline
95130 LE PLESSIS BOUCHARD
06 12 81 12 01 - mathilde_souza@hotmail.fr

Venez nous rejoindre et participer à la vie de l'Association !!

577D2
Vice - Président
Jacques MAILLARD
16, rue J.B. Marquant
59147 GONDECOURT
03 20 90 31 28 - jfmaillard@gmail.com

766/D3
Secrétaire
Philippe DUSSOSSOY
310, route de Louvil
59830 CYSOING
03 20 79 49 80 - philippe.dussossoy@wanadoo.fr

577/E3
Secrétaire - Adjoint
François MAILLARD
179, rue du Général Leclerc
59840 PERENCHIES
06 64 42 94 09 - francois.maillard60@gmail.com

579/D3
Secrétaire - Adjoint
Elisabeth SERGENT
17, rue Arthur Buyse
59290 WASQUEHAL
06 18 87 42 79 - elisergent@wanadoo.fr

081/D8
Secrétaire - Adjoint
Marie-Jo BAVIÈRE
9, Allée Van Gogh
59370 MONS EN BAROEUL
03 20 04 97 03 - andre.baviere@free.fr

579/D1
Membre du bureau
Jean-Paul SERGENT
5 C, route de Cysoing
59830 COBRIEUX
03 20 84 55 71 - jeanpaul.sergent@free.fr

685/E1
Membre du bureau
Vincent CALAIS
152 Chemin de l'Anglaise
62340 BONNINGUES LES CALAIS

182/D6
Membre du bureau
Nicole CALAIS
404, Route de Bonningues
62340 PIHEN LES GUINES

RESPONSABLES DE BRANCHES

377/D5
Rameaux 1, 2, 3, 13 à 21
Colette LELONG
14, allée des Tilleuls - 59470 WORMHOUT
03 28 62 96 77 - colette.lelong59@laposte.net

399/D2
Rameaux 5, 6, 22 à 29
Françoise DESWARTE
16, rue de Campagne - 59173 RENESCURE
deswarte.desodt@gmail.com

577/D2
Rameaux 4, 7 à 12, 30 à 37
Françoise MAILLARD
16, rue J.B. Marquant - 59147 GONDECOURT
03 20 90 31 28 - jfmaillard@gmail.com

666/D3
Rameaux 38 à 52
Marie-Paule DETOURNAY
62, rue Lenôtre - 80000 AMIENS
03 22 89 48 36/01 45 53 61 75 - mpdetournay@orange.fr

Directeur de Publication : Hervé SERGEANT - Rédacteurs : Hervé SERGEANT, Thérèse DUSSOSSOY-MUCHERY, Bénédicte BODART, Anne CHATEL, Antoine MAILLARD, Jean-Paul SERGENT, Michel CALAIS, Marc-Paul DE LAMRLIERE, Xavier GENEAU DE LAMARLIERE, Colette LELONG, Olivia et Pierre DILLIES, Nicole CALAIS, Vincent CALAIS, Benjamin CALAIS, Christine et Patrick SOUZA-LELONG, Antoine BAVIERE et Jean-Marc CALAIS - Imprimerie : Nord Imprim (Steenvoorde - 59)